



Je ne sais plus quoi faire

Par pfff, le 23/10/2013 à 14:18

Bonjour, je voudrais un avis je suis arrivée à l'âge de 7ans sur le territoire français, j'ai étudié ici grandi ici je n'ai jamais fait de voyage de plus de deux mois à l'étranger "d'ailleurs je n'ai pris que l'avion 1fois" à mes 18ans ma majorité je pensais être française ou avoir la carte de 10ans "comme pour la cousine on était dans la même situation" au lieu de ça la préfecture m'a orienté vers l'ofii il voulait s'assurer que je maîtrise la langue française et une formation civique et si je connaissais la marseillaise avec une visite au centre de radiologie les personnes qui s'occupaient de cette accueil ne comprenaient pas ce que je faisais la mais bon. J'ai obtenu leur diplômes heureusement. Ensuite on me dit d'avoir 4fois le titre de séjour avant de faire ma demande de naturalisation ce que je fais. Alors lors du 4ieme titre séjour la dame que j'ai au guichet m'informe que maintenant je peux faire la demande de naturalisation au vu de ma situation personnel ça ne prendra que 4mois, je ne sais pas j'ai été naïve j'ai voulu y croire j'en ai parlé à mère qui était choquée mais vu que je vivais dans une petite ville on y a cru. Donc fin juin en précisant que j'ai eu du mal à prendre contact j'envoie ma demande par courrier comme il le précisait en pensant naïvement que ma demande serait traitée sous 4mois. Mon titre arrivait à expiration le 13.10.13 j'appelais la préfecture qui n'avait pas de nouvelle je décide donc de renouveler mon titre de séjour j'y vais fin septembre la on m'annonce que j'aurai un rdv le 06.11.13 hors mon employeur me demande un titre en cours pour renouveler mon cdd et j'ai des factures en cours jessaie de faire appel au bon sens de l'interlocutrice rien à faire je fais appel à un avocat conseiller par un assistant social j'arrive à obtenir un rdv le 22.10.13 quand il veule il peuve lors de ce rdv il me manquait deux document que je ne pouvais avoir que ds deux jours du coup elle m'a redonné un rdv le 09.12.13. J'ai besoin de conseil à 23ans j'ai un apt j'ai des factures à payer et depuis le 13.09.13 je ne peux pas travailler donc pas de revenue, j'ai fait appel à l'assistant social qui m'a apporté une aide de 91euros c'est déjà beaucoup mais il m'a dit qu'il ne pouvait pas plus car j'étais maintenant en situation irrégulière j'ai besoin de conseil d'aide car je ne sais vraiment plus quoi faire. Merci

Par **pfff**, le **23/10/2013** à **14:25**

Es ce que c'est normal ça fais 16ans que je suis ici et du jour au lendemain je ne suis plus rien!